

JACQUES VANDIER (né en 1927)

MACIF

Inventeur du constat à l'amiable

Jacques Vandier, fils de paysans et polytechnicien, a fait de la Macif, mutuelle qu'il a créée en 1960, le premier assureur d'automobiles de France. Innovateur dans un milieu qui ne l'est guère, il est à l'origine du constat à l'amiable et de l'indemnisation directe des assurés, qui réduit au minimum les procédures.